



Comité National CGT des Travailleurs Privés d'Emploi et Précaires

Communiqué de presse CNTPEP

Montreuil le 23 juin 2017

LES FORMATIONS BIDONS : PÔLE EMPLOI MANQUE À SES OBLIGATIONS !

Les conditions anormales dans lesquelles se déroulent certaines formations, financées par les organismes collecteurs paritaires agréés tels que Pôle Emploi — qui se doit de contrôler les actions de formation qu'il finance — nous interpelle.

C'est l'occasion :

- De dénoncer le plan 500.000 formations de Hollande mis en place en dépit du bon sens par le Pôle Emploi qui n'a pour but que de dégonfler les chiffres du chômage ;
- D'imposer à Pôle Emploi l'effectivité du contrôle qualité ;
- De dénoncer la politique d'achat qui privilégie des formations privées — ISP, IFFIP, FMS (Formation Management Sécurité) — et bien d'autres au détriment des formations publiques telles que l'AFPA ou le GRETA ;
- De réclamer, suite au scandale de la formation ISP la prise en compte du préjudice moral et financier causés depuis juin 2016 ;
- De dénoncer le préjudice de privés d'emploi, privés de la possibilité de valider leurs titres professionnelles ;

Pôle Emploi continue d'agréer des centres de formations qui ont fait l'objet de signalements ;

Le 27 JUIN à 10H00, en présence de nos avocats, nous appelons à un rassemblement et une conférence de Presse devant la direction générale de Pôle Emploi
— Immeuble le Cinétic / 1-5 avenue du Docteur Gley – 75020 PARIS — Métro Porte des Lilas
Afin d'y déposer un recours préalable avant de saisir le Tribunal administratif.

Contact PRESSE / Philippe NACKAERTS, Secrétaire Général CNTPEP Tél/ 06 78 75 79 30
Maître Émilie VIDECOQ / Tél / 06 83 42 13 10